

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 février 2011**  
**Délibération n° 7**

**OBJET :**  
**Tarification du concert de clôture**  
**de la 15<sup>e</sup> édition du festival « Essey Chantant »**

**Rapporteur : Mme SELLIER**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville d'Essey-lès-Nancy organise, chaque année, un festival accueillant des chanteurs francophones intitulé « Essey Chantant ».

Ce festival, qui vise, pendant une semaine, à fédérer la population autour de spectacles culturels, vecteurs de valeurs sociales et démocratiques, se clôture traditionnellement par un concert public payant.

L'édition 2011 du festival Essey Chantant se déroulera du 6 au 21 mai prochains, avec un concert de clôture (« Deux Z'elles » et « Lussi in the sky ») programmé le 21 mai au soir.

Afin de permettre à chaque ascéen d'assister à ce concert, et d'accroître la fréquentation du festival, il est proposé, au Conseil Municipal, d'arrêter à 10 € la place de concert.

**PROPOSITION**

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer à 10 € les droits d'entrée de l'édition 2011 du festival « Essey Chantant ».

Les recettes correspondantes seront inscrites à l'article 7062 « Redevances et droits des services à caractère culturel » du budget primitif 2011.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 28 février 2011.

**Extrait conforme,**

**Le Maire,**

**Jean-Paul MONIN**